

Garantie jeunes : retour sur l'expérimentation dans le territoire d'Est-Ensemble

09 Mars 2015

Sylvie Badoux - Vice-présidente à l'emploi, à la formation et à l'insertion de la Communauté d'agglomération Est-Ensemble



La Communauté d'agglomération Est-ensemble fait partie des 10 premiers territoires à avoir expérimenté la Garantie jeunes. Alors que le dispositif vient d'être étendu, Sylvie Badoux dresse un premier bilan de son déploiement.

« Il était inimaginable que la Seine-Saint-Denis, vu la situation de ses jeunes, ne fasse pas partie de l'expérimentation. »

Pourquoi avoir choisi d'expérimenter la Garantie jeunes sur le territoire d'Est-Ensemble ?

Il faut revenir en arrière, avant le lancement du dispositif. En tant que présidente de la mission locale de Bondy, j'attendais avec impatience son arrivée en Seine-Saint-Denis. J'ai eu la surprise d'apprendre que le département n'avait pas été retenu pour son expérimentation. L'idée est alors venue de faire postuler un territoire infra-départemental, la Communauté d'agglomération Est-Ensemble (1), qui a finalement été retenue. Pour moi il était inimaginable que la Seine-Saint-Denis, vu la situation de ses jeunes, ne fasse pas partie de l'expérimentation.

L'expérimentation a débuté le 1er octobre 2013. Quel est son bilan jusqu'ici ?

Nous n'avons pas encore les chiffres définitifs de l'ensemble des missions locales participant à l'expérimentation (missions locales de Bondy, la Miej, la Lyr et la Mire), mais à titre provisoire, nous avons déjà atteint sur le territoire communautaire 83 % de l'objectif visé pour le nombre d'entrées en Garantie jeunes. Pour ce qui est des résultats, à la mission locale de Bondy, nous avons non seulement atteint à 100 % l'objectif d'entrées dans le dispositif, mais nous dépassons aussi les 60 % de placements (jeunes en emploi ou entrés en formation). C'est très positif et cela démontre l'efficacité de la Garantie jeunes : à Bondy, chaque année, sur 2 000 jeunes suivis, nous obtenons un taux de placement de 50 %, avec des jeunes qui ne sont pas forcément confrontés à d'aussi grandes difficultés. Surtout, 100 % des jeunes suivis en Garantie jeunes sont aujourd'hui inscrits dans un parcours professionnel : ils ont une perspective, avec un tracé.

Dans les missions locales, quels changements apporte le déploiement du dispositif ?

Le cahier des charges du dispositif impose le recrutement de référents Garantie jeunes. Un conseiller d'insertion traditionnel ne peut pas assurer le suivi du dispositif, qui demande d'accompagner les jeunes 35 heures par semaine. Les référents ont un portefeuille réduit, composé d'une cohorte de 50 jeunes. Le recrutement de ces référents s'est avéré très positif pour l'ensemble des conseillers des missions locales. Il s'est créé une nouvelle dynamique : les conseillers doivent travailler avec d'autres professionnels. Ils sont davantage sollicités, associés aux projets des autres, une transversalité se met en place.

Le financement associé au dispositif est-il suffisant ?

Le cahier des charges oblige d'avoir des locaux spécifiques pour la Garantie Jeunes. Cela a pu créer des difficultés pour certaines missions locales qui ont dû louer des locaux. Il y a pu y avoir des retards dans le lancement du dispositif, en cas de trésorerie insuffisante, car les subventions sont versées en décalage. Le montant de la subvention allouée, de 1 600 euros pour chaque jeune, est non négligeable : c'est plus que les missions locales n'ont jamais reçu pour un dispositif. En même temps, le contrat d'autonomie, confié à des prestataires privés, avait une subvention de 7 000 euros par jeune. Si les missions locales recevaient ne serait-ce que la moitié de cette somme, elles auraient déjà les moyens de faire un travail formidable pour l'insertion des jeunes !

Existe-t-il des freins à la réussite de la Garantie jeunes ?

La première difficulté reste le logement. L'offre de logement social est insuffisante en Seine-Saint-Denis et cela fait des années que nous tirons la sonnette d'alarme. Pour certaines missions locales, les relations entreprises ne sont aussi pas assez développées. Nous pouvons toujours accompagner les jeunes, mais il faut qu'à un moment l'entreprise accepte d'accueillir un jeune en insertion. Ce sont de gros freins que les missions locales n'arriveront pas à lever seules. Il faudrait que l'Etat arrive à travailler avec les acteurs incontournables que sont les bailleurs et les acteurs économiques.

Propos recueillis par Raphaëlle Pienne (Février 2015)

Tags : [garantie jeunes](#) ^[2] | [Seine-Saint-Denis](#) ^[3]